

**Destiné aux membres  
de Santé publique Suisse**

Berne, 23 octobre 2020

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE SANTÉ PUBLIQUE SUISSE**

**Date** Mercredi, 4 novembre 2020, 13h15 – 15h15

**Lieu** per Zoom :

participer à la session Zoom:

<https://us02web.zoom.us/j/88963368916>

Meeting-ID: 889 6336 8916

Kenncode: 788070

Ortseinwahl suchen: <https://us02web.zoom.us/u/kcsBW38SK5>

**ORDRE DU JOUR**

**Exposé introductif: 13h15 – 14h15**

**Claudio Peter, L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) :**

**„ Rapport sur la santé des enfants et des adolescents “**

Pause

**Partie statutaire : 14h30 – 15h15**

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2019
4. Rapport annuel 2019
5. Comptes annuels 2019 et rapport des vérificateurs de compte
6. Décharge du Comité
7. Élection du Comité 2020 -2024
8. Élection du Conseil d'experts 2020 -2024
9. Départs du Conseil d'experts
10. Informations du secrétariat
11. Varia

Avec nos meilleures salutations,



Ursula Zybach  
Présidente

**Kurzanleitung zur Mitgliederversammlung per zoom:**

- 1) Installez zoom en avance : <https://zoom.us/download>
- 2) Assurez-vous que votre caméra et votre microphone fonctionnent et que votre connexion Internet

est stable.

- 3) La réunion commence officiellement à 13h15, mais nous l'ouvrons un quart d'heure plus tôt. Cela vous permettra de vous connecter suffisamment tôt pour vérifier que votre ordinateur fonctionne correctement.
- 4) Veuillez éteindre votre microphone et votre caméra lorsque vous entrez dans la réunion (via l'icône de la caméra et du microphone dans le coin inférieur gauche).
- 5) Lors de l'approbation des documents et pendant les élections, veuillez lever la main virtuellement dans chaque cas : si vous cliquez sur les participants en bas de la barre de contrôle, vous pouvez sélectionner le symbole "main levée". Le symbole de la main sera affiché dans votre fenêtre et votre vote pourra être compté.
- 6) Même si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main de la manière décrite. L'hôte en sera informé et vous donnera la parole à la prochaine occasion.
- 7) Lorsque vous obtenez le mot, allumez le microphone et la caméra. De cette façon, tous les participants ne verront et n'entendront que les personnes qui parlent.